



Dossier de demande de subvention 2012

Dossier à retourner au :
Service des Finances
Hôtel de Ville 650 Avenue Jean Jaurès
Tél : 03.20.16.60.00.
Fax : 03.20.16.60.38.
www.ville-ronchin.fr

**DEMANDE DE SUBVENTION - ANNEE 2012
IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION**

Nom de l'association :

Sigle usuel :

Association déclarée loi 1901 Section ou délégation locale Départementale

Adresse usuelle : Rue

Code Postal : Commune :

N° de téléphone de l'association :/...../...../...../..... N° de Fax :/...../...../...../.....

Nom et adresse du correspondant

N° de téléphone du correspondant :/...../...../...../.....

Horaires de permanence :

MEMBRES DU BUREAU

Nom - Prénom	Fonction au sein du bureau	Commune de résidence	Profession	Téléphone	Observation (précisez notamment si élu ou fonctionnaire)
	Président				
	Vice-président				
	Trésorier				
	Secrétaire				

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ne faisant pas partie du bureau

Nom - Prénom	Commune de résidence	Profession (précisez notamment si élu ou fonctionnaire)	Nom - Prénom	Commune de résidence	Profession (précisez notamment si élu ou fonctionnaire)

1) Désignation complète de l'organisme qui sollicite la subvention, qui doit correspondre à la dénomination statutaire : le RIB devra impérativement reprendre cette dénomination ceci afin d'éviter toute erreur ou ambiguïté au moment du règlement.

OBJET STATUTAIRE ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION (1)

SITUATION JURIDIQUE (2)(3)

- Création :

Association déclarée à la préfecture du département de :le :
sous le numéro :Publication au JO le :
Reconnue d'utilité publique (RUP) ? oui non Type RUP :
Agréée ou affiliée à une fédération oui non Numéro (éventuel) :
Préciser l'autorité d'agrément (s'il y a lieu) :

- Modifications :

Date de la dernière modification statutaire (3) : Objet :
Déclarée en préfecture le :sous le numéro :publiée au JO le :

VIE DE L'ASSOCIATION

Date de la dernière assemblée générale : ordinaire extraordinaire
Nombre de membres présents ou représentés à cette AG : dont pouvoirs :
Fréquence/an des réunions du conseil d'administration : du bureau :
Nombre de membres présents aux réunions du CA : du bureau :

(1) Indiquer l'objet statutaire et les activités traditionnelles les plus marquantes.

(2) La situation juridique mentionnée doit correspondre à l'organisme qui sollicite la subvention. Si c'est une délégation ou une section, elle doit avoir la personnalité morale ; dans le cas contraire, la demande doit être libellée au nom de l'association.

"mère", à moins d'établir une procuration.

(3) En cas de modification statutaire déposée depuis la demande précédente, veuillez fournir une copie des statuts modifiés, de la déclaration en préfecture et de la publication au JO

